

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Opérations en zone urbaine

Le milieu urbain devient la principale zone d'intervention des armées. L'Armée de terre française s'engage donc dans une réflexion doctrinale qui doit avoir, entre autres, des conséquences sur les équipements. Des opérations en zone urbaine s'effectuent toujours dans un environnement difficile (cloisonnement, espace tridimensionnel) et nécessitent de prendre en compte un paramètre majeur, la population.

Pour l'Armée de terre, il ne s'agit pas de «prendre Grozny», mais de contrôler et de maîtriser la violence dans un contexte de rétablissement et de maintien de la paix. Il y a toujours le risque d'escalade menant à un affrontement armé, plus ou moins

temporaire. La population peut être manipulée. Les forces doivent donc prendre en compte des événements allant du simple *sit-in* jusqu'à l'émeute. Elles doivent être capables de passer, dans un laps de temps très court, d'une situation de combat à une posture de maintien de l'ordre et vice-versa. Est-on suffisamment préparé et entraîné à faire face à de telles situations?

Un centre d'entraînement à l'échelle du groupement interarmes (600 hommes environ) va être créé à Sissonnes. Jusqu'ici, il n'existe en Europe que des villages de combat prévus pour une compagnie. L'idée n'est pas de construire une «ville» de 3-4000 habitants, mais des quartiers typiques étalés sur 4-5 km² et d'y intégrer tout un système de simulation et de suivi des militaires exercés. Le coût est estimé à 150 millions de francs suisses. (TTU Europe, 9 mars 2000)

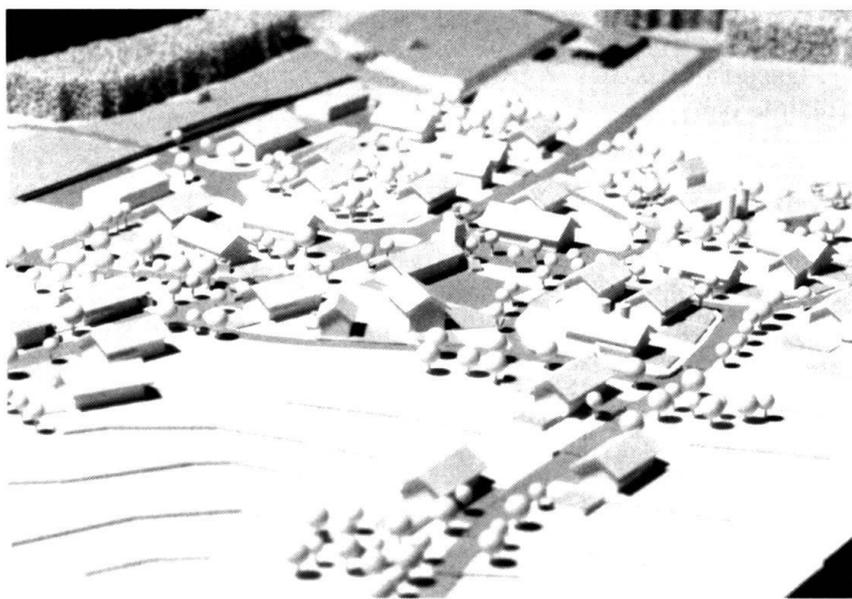
Matériels pour des engagements en zone urbaine

L'Armée de terre française développe des programmes d'équipement pour des engagements en zone urbaine. Un «Système de protection des éléments déployés au sol» devrait permettre de tenir une foule à l'écart grâce à une barrière électro-magnétique (l'intensité du courant pourrait être variable selon la situation). La réflexion porte sur un engin adapté au combat urbain pouvant éventuellement s'acquitter en campagne de missions d'exploration. Il n'aurait pas besoin d'un canon de 105 ou de 120 mm, mais plutôt de capacités renforcées de détection et de protection contre les missiles anti-chars de courte portée, voire de protection contre les foules.

SUISSE

Professionnalisation du Service de renseignements

Dans sa conférence de presse du 22 février 2000, le chef de l'Etat-major général, le cdt C Hans-Ulrich Scherrer a rappelé que les personnalités de la politique et de l'économie, qui remplissent en tant que militaires de milice des fonctions dans le Service de renseignements, ne sauraient être assimilées à des «espions», comme cela a été écrit dans la presse de boulevard. Ils apportent leurs compétences civiles, contribuant ainsi à la sécurité du pays. Ils ne sont pas chargés de recherche de l'information, mais travaillent en Suisse comme analystes dans des dossiers complexes: science, poli-



Projet de «zone urbaine» sur la place d'armes de Bure. (Photo: Chromophot Zbinden).

tique, économie, terrorisme, menaces diverses. Hautement qualifiés, les miliciens du Groupe des renseignements sont d'un apport inestimable dans la formation de l'opinion du Conseil fédéral.

La Rapport Brunner bis n'en propose pas moins de professionnaliser le Service de renseignements et de dissoudre le corps des analystes de milice. Le chef de l'Etat-major général met publiquement en garde contre une telle mesure. Des professionnels, il faudrait les recruter à prix d'or. Si Edouard Brunner, lui-même, manque de l'indispensable «culture du renseignement», que doit-il en être des politiciens et des journalistes en Suisse !

Quelques notions-clés de l'Armée XXI

En date du 22 février 2000, le Conseil de direction du Département de la défense a défini quelques notions-clés:

■ **«Formation d'alarme» (Bereitschaftverband).** - Ce sont des formations disponibles en tout temps, qui se composent de militaires professionnels, de militaires à contrat temporaire et de «militaires en service long» effectuant leur service en un bloc (*Durchdiener*) et, selon la mission et la disponibilité de militaires de formations en cours de répétition.

■ **«Militaire professionnel» (Berufssoldat).** - Militaire engagé dans l'armée avec un contrat de durée illimitée. Ce sont, entre autres, les instructeurs et les membres du Corps des gardes-fortifications.

■ **«Militaire contractuel» (Zeitssoldat).** - Militaire enga-

gé dans l'armée avec un contrat temporaire. Ce sont surtout des cadres officiers et sous-officiers, qui seront engagés en priorité pour l'instruction de l'Armée XXI.

■ **«Militaires en service long» (Durchdiener).** - Ce sont des militaires de milice qui effectuent leur service en un bloc. Ce seront avant tout des soldats. Ils seront incorporés dans différentes formations, par exemple d'infanterie et de sauvetage.

Effectifs de l'état-major de l'armée

Au 1^{er} janvier 2000, l'effectif réglementaire de l'état-major de l'armée a été réduit de 7351 postes, soit une réduction de 58%, par rapport au 1^{er} janvier 1994. Les régiments de quartier général 1 et 2 ont un effectif total de 4133 personnes, l'état-major de l'armée, au sens étroit du terme, comprend 1237 personnes. La baisse des effectifs dans le domaine du service de renseignements, par rapport au 1^{er} janvier 1994, s'élève à 73%.

Temps présent 9 mars 2000

Ne tirez pas sur le garde-frontière

Après la mort en service d'un garde-frontière dans le canton de Genève, *Temps présent* fait le point sur l'insécurité à la frontière et la montée de la criminalité, individuelle ou organisée, dans cette partie de la Suisse. Que voilà une enquête objective, un modèle du genre! Merci à Michel Heiniger... Le canton de Genève a quelque 100 km de frontière avec la France. Dans le secteur, il y a 260 gardes-frontière, dont seuls 80 peuvent être engagés dans des opérations de surveillance mobile.

Attirés par cette frontière «verte», nullement dissuadés par une législation qui protège davantage les délinquants que les honnêtes citoyens, des truands de plus ou moins grand gabarit, souvent français, viennent opérer à Genève; certains n'hésitent pas à forcer les barrages, au risque de blesser, voire de tuer des gardes-frontière. Il ne se passe pas une semaine, sans qu'un véhicule ne tente d'en passer un en force...

Des séquences filmées dans le terrain donnent une idée concrète du très lourd travail des gardes-frontière, des risques et d'une répartition des compétences avec la police genevoise, qui ne simplifie pas le travail des deux corps. Durant les interviews, le journaliste laisse parler son interlocuteur. Un garde-frontière, qui a eu le tibia et le péroné fracturés lors d'une intervention, puis qui a vu son équipier être «assassiné» au bord de la route dans une autre opération, exprime en mots simples les séquelles psychologiques dont il souffre: il ne se sent pas encore prêt à repartir dans des contrôles de nuit... Espérons que ce *Temps présent* influence les responsables politiques et les amène à régler enfin les problèmes d'effectifs, d'équipements et de salaires dont souffrent les gardes-frontière!

Un seul silence apparaît regrettable. Pourquoi n'évoque-t-on pas les gardes-fortifications qui, depuis des mois, renforcent les patrouilles volantes de gardes-frontière dans le canton de Genève? Souhaitons que cela ne soit dû à un syndicalisme de mauvais aloi...